

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/88
12 septembre 2003

(03-4877)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

SUÈDE

Déclaration de S.E. Mme Lotta Fogde
Secrétaire d'État au commerce

Les Accords de l'OMC d'aujourd'hui reflètent les ambitions et les aspirations des générations précédentes de ministres du commerce et de gouvernements: avant que ne soient formulés les objectifs du Millénaire de l'ONU, avant que Kofi Annan ne lance le Pacte mondial, avant l'échec de Seattle. L'objectif central du Programme pour le développement de Doha doit être de combler l'écart entre le système commercial d'hier et celui de demain. Un système commercial moderne se doit de répondre mieux aux besoins des populations et des pays dans toutes les régions du monde et d'être cohérent en tant que guide.

Cela signifie qu'à cette réunion nous devons nous accorder sur une réforme des règles pour le commerce des produits agricoles. Dans leur état actuel, elles nuisent au développement. Permettez-moi simplement d'exprimer une idée sur ce thème très controversé. Le soutien à l'exportation pour la production industrielle est interdit depuis plus de 40 ans. Il doit également être progressivement retiré pour l'agriculture. Nous aurions dû cesser depuis longtemps de traiter le commerce des produits agricoles séparément de tous les autres secteurs. Le changement n'a que trop tardé. La proposition relative au coton, présentée par quatre des pays les plus pauvres du monde, n'exige de nous rien de plus que d'accorder au coton un traitement conforme aux principes et règles de base du système commercial multilatéral. Nous ne pouvons leur refuser ce droit fondamental.

En outre, il est temps d'affirmer que les préférences – qu'elles soient destinées aux produits agricoles ou industriels – sont un complément et non un substitut à une plus grande ouverture sur une large base multilatérale. Les préférences commerciales peuvent être importantes comme moyen d'accroître les débouchés à l'exportation des pays pauvres. Mais d'aucuns soutiennent que nous devons garder les marges de préférence existantes. Je m'y oppose vigoureusement. Nous avons besoin que les pays en développement s'intègrent pleinement dans l'économie mondiale – et non qu'ils s'intègrent dans l'économie de l'UE ou des États-Unis.

Au sujet des produits industriels, les résultats du système commercial existant sont plus encourageants. Le faible niveau moyen des droits de douane dans de nombreux pays a encouragé une expansion impressionnante du commerce et de la croissance au plan mondial, qui profite en particulier aux pays en développement. Il est temps que les autres pays fassent de même. Cela libérerait le vaste potentiel qu'offre le commerce Sud-Sud.

Il nous faut aussi placer la simplification générale des procédures commerciales au centre de l'ordre du jour sur l'accès aux marchés. Simplifier signifie éliminer les droits de nuisance et la progressivité des droits et réduire les obstacles non tarifaires. Pour compléter cela, il nous faut un accord sur la facilitation des échanges dans le cadre de l'OMC. Aujourd'hui, trop de ressources sont gaspillées à cause de procédures obsolètes, compliquées et non transparentes à la frontière. Personne n'aurait à perdre d'un accord sur la facilitation des échanges qui n'exige des concessions de personne.

Tout le monde y gagnerait – consommateurs, producteurs et gouvernements des pays aussi bien développés qu'en développement.

Ici à Cancún, notre génération a la possibilité de jeter les bases du système commercial des prochaines décennies. **Nous devons instaurer des règles modernes et solides qui reflètent les valeurs de nos citoyens.** On ne pourra plus accepter à l'avenir la lenteur des progrès, voire même les reculs, du Programme pour le développement de Doha sur des questions telles que l'environnement.

À l'ONU et dans d'autres instances, nous sommes déjà convenus d'un ordre du jour complet pour promouvoir le développement durable et réduire de moitié le nombre des personnes qui vivent dans la pauvreté. À Doha, nous nous sommes astreints à faire en sorte que l'OMC se montre à la hauteur de ces ambitions en ce qui concerne l'environnement. Malheureusement, s'agissant de la dimension sociale du développement durable, aucun engagement similaire n'a pu être pris. Pire encore toutefois – à ce jour aucun résultat tangible n'a été obtenu même en ce qui concerne le programme de travail minimaliste dans le domaine de l'environnement. Ici à Cancún, nous devrions régler la question relativement simple consistant à accorder le statut d'observateur aux secrétariats des accords environnementaux multilatéraux. Nous devrions ensuite veiller à ce que les biens et services environnementaux puissent être librement échangés et à ce que les règles de l'OMC ne puissent pas primer sur les conventions environnementales.

La manière dont nous conduisons nos affaires lors des réunions de l'OMC est importante. Je souhaiterais remercier le Président de cette réunion ministérielle, M. Derbez, Ministre des relations extérieures, pour les efforts qu'il a déployés afin d'associer étroitement tous les Membres de l'OMC à nos délibérations. Des mesures plus concrètes doivent être prises pour encourager encore la participation de tous les Membres au processus de décision de l'OMC. Cela devrait s'accompagner d'une modernisation générale des méthodes de travail de l'OMC, fondées sur les principes clés de la participation et de la transparence. Cela permettra aussi à l'OMC de mieux répondre aux demandes en évolution de tous les Membres.

Enfin, la recherche d'un compromis ne devrait pas nous faire oublier les défis d'aujourd'hui et des générations futures. Il nous faut faire preuve de souplesse et rechercher un terrain d'entente sans pour autant revoir à la baisse nos ambitions dans ce cycle de négociations. Les États Membres de l'OMC doivent comprendre qu'il s'agit là d'une opportunité unique de créer les règles commerciales ouvertes, justes et légitimes dont nous avons besoin à l'avenir.
